



**CNKE**

COMPAGNIE NATIONALE DES  
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

**CNKE**  
formation

# Programme de Formation à l'expertise en kinésithérapie

**Module 2 : Perfectionnement au domaine de l'expertise**

**Préjudices, sécurité sociale et procédures**

**WE 4 Session 4 : L'expert et l'expertise (11 -12 mars 2017)**

**Samedi 11/03/2017**

9 h 00 - 12h00 : Le statut particulier de l'expert

- Les règles d'inscription sur la liste : présentation normée du dossier de candidature et présentation d'un CV (*Jean-Baptiste DEL TORCHIO (1/2 h)*)
- Les règles déontologiques propres à l'expert ; présentation du conflit d'intérêts (*Raoul CARBONARO et Jean-Baptiste DEL TORCHIO (1 h)*)
- La nécessité de remplir personnellement sa mission et le recours au sappeur : coexpertise et expertise avec sappeur (*Raoul CARBONARO et Jean-Baptiste DEL TORCHIO (1 h 30)*)

12h00 – 13h30 : Déjeuner

13h30/16h30 : L'expertise pas à pas

- Saisine de l'expert : les différents modes de saisine (procédure civile ou pénale)
- Contenu : définition de la mission ; modification de la mission ; formalisme et juge compétent (*Maître Marie MESCAM (1 h)*)

---

CNKE FORMATION, 96 Avenue du Maine, 75014 PARIS  
Numéro de déclaration d'activité 11 75 52970 75  
Responsable formation : Corinne LATRUFFE ([corinne.latruffe@wanadoo.fr](mailto:corinne.latruffe@wanadoo.fr))

PROGRAMME DE FORMATION  
Module 2  
ED Sept 2016



**CNKE**

COMPAGNIE NATIONALE DES  
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

**CNKE**  
formation

- La réunion d'expertise et le respect du contradictoire dans l'expertise civile et l'expertise pénale (*Jean-Baptiste DEL TORCHIO et Raoul CARBONARO (45 mn)*)
- Le contenu de la réunion d'expertise : De la première convocation au rapport : la question des réunions d'expertise après émission des dires (*Maître Marie MESCAM, Jean-Baptiste DEL TORCHIO, et Patrice PROIETTI (1h15)*)

16h30 – 17h00 : Pause

17h00- 19h30 : Exposé synthétique de la nomenclature Dintilhac poste par poste  
([PARTIE 1](#))

*Maître Marie MESCAM et Jean-Baptiste DEL TORCHIO*

- Exposé de la définition des postes et des preuves nécessaires à leur établissement
- Exposé en parallèle des méthodes techniques d'évaluation (barèmes médicaux, mesures)

**Dimanche 12/03/2017**

08h30-11h30 : Exposé synthétique de la nomenclature Dintilhac poste par poste  
([PARTIE 2](#))

*Maître Marie MESCAM et Jean-Baptiste DEL TORCHIO*

- L'importance de la notion de consolidation
- L'incidence d'un état antérieur
- La réparation du préjudice corporel
- Le recours des organismes payeurs
- Les barèmes d'indemnisation (notions des barèmes médicaux ; différence arrêt de travail, ITT, DFT, DFP, PGPF et incidence professionnelle ; droit à réparation intégrale)



**CNKE**

COMPAGNIE NATIONALE DES  
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

**CNKE**  
formation

## WE 5 Session 5 : L'expert et le rapport d'expertise (24 -25 juin 2017)

### Samedi 24/06/2017

9 h 00 - 12 h00 Eléments techniques de la réalisation d'une expertise

*Maître Marie MESCAM et Jean-Baptiste DEL TORCHIO (3h00)*

Le contenu du rapport d'expertise :

- contenu formel et présentation,
- le plan d'expertise,
- éléments de discussion médico légale et définition des liens de causalité,
- la littérature médicale et les références cotées : la nécessité de références bibliographiques en expertise médicale

12h00 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h30 Les valeurs probantes attachées à l'expertise judiciaire et à l'expertise de partie

*Raoul CARBONARO (1h30)*

15h30 – 16h00 Pause

16h00 -17h00 Les procédures de taxation

*Raoul CARBONARO (1h)*

17h00 – 19h00 La responsabilité civile de l'expert

*Maître Catherine COULON (2h)*

19 h 00 Echanges avec les participants



**CNKE**

COMPAGNIE NATIONALE DES  
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

**CNKE**  
formation

### **Dimanche 25/06/2017**

8 h 30 - 11h30 : Contentieux général et contentieux du contrôle technique de la sécurité sociale

*Alain MACRON, Nolwenn BOURIC et Jean-Baptiste DEL TORCHIO (3h)*

- Les contentieux soumis à expertise : la vérification des actes et la nomenclature
- La procédure applicable à l'expertise en contentieux général de sécurité sociale

### **WE 6 Session 6: L'expertise de partie (23 et 24 septembre 2017)**

#### **Samedi 23/09/2017**

9 h00 - 12h00 Présentation d'un travail expertal

*Maître Franck COLETTE et Jean-Baptiste DEL TORCHIO*

Commentaires d'une expertise

12h00 – 14h00 : Déjeuner

14 h00 – 18h30 Soutenance des mémoires

#### **Dimanche 24/09/2017**

9h00 – 10h30 Soutenance des mémoires

11h00 Remise des diplômes